



Le maire de Stains demande au ministre du Logement le gel des loyers

Monsieur le Ministre,

Face à la crise liée au coronavirus, la Ville de Stains se mobilise pleinement pour soutenir ses habitants les plus fragilisés. Malheureusement, cette crise sanitaire ne fait qu'exacerber les inégalités territoriales, sociales et économiques qui traversent notre pays et qui impactent de manière dramatique et brutale, les familles aux revenus les plus modestes, particulièrement en Seine-Saint-Denis.

C'est d'ailleurs parce que nous dénonçons le creusement de ces inégalités depuis plusieurs années, que j'ai déposé, avec d'autres Villes, une plainte pour carence fautive contre l'Etat pour rupture d'égalité en Seine-Saint-Denis.

Le logement n'est malheureusement pas épargné par ce contexte sanitaire inédit. Le confinement déclaré pour la majorité des Français depuis le 16 mars dernier révèle une crise du logement plus profonde. Pour de nombreux locataires, risques de santé, fins de mois difficiles, confort insuffisant, risque d'expulsion, s'aggravent avec le confinement imposé depuis maintenant plus d'un mois.

En Seine-Saint-Denis, dans nos villes populaires, une majorité des habitants vit dans le parc social et sont fortement inquiets des conséquences financières de cette pandémie au sein de leurs foyers.

**A Stains, 40% de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté.
Les travailleurs stanois, subissent la double peine : ils sont majoritairement des travailleurs pauvres, pourtant essentiels à notre économie, et sont aujourd'hui les plus exposés au COVID 19.**

Ils se retrouvent au chômage partiel avec une perte de salaire aux conséquences dramatiques, pour honorer leurs factures.

Dans ce contexte de crise sanitaire, ne pas être en capacité de payer son loyer est devenu une angoisse pour de nombreux foyers. Sans compter les familles, actuellement en confinement, qui vivent en sur occupation au sein d'un logement.

L'état d'urgence sanitaire impose la mise en œuvre d'un état d'urgence sociale ; il en va de notre pacte républicain d'aider les familles les plus précaires à s'acquitter de leur loyer durant toute la période du confinement. Vous le savez, un loyer de retard peut s'avérer catastrophique et difficile à rattraper pour les familles les plus fragilisées.

Je tiens à saluer les collectifs et amicales de locataires qui ont lancé de nombreuses initiatives pour demander l'exonération des loyers pour les familles en difficultés. De nombreux bailleurs sont activement mobilisés pour soutenir les ménages les plus en difficultés par le report ou l'étalement du loyer, par la suspension du prélèvement automatique, par la mise en place d'une cellule de veille.

Force est de constater que ces engagements restent en deçà d'un véritable plan d'urgence pour le logement social,

dont le droit est un objectif de valeur constitutionnelle et fondamentale. Seul l'Etat peut en être le garant.

C'est pourquoi je vous demande :

- De venir en aide aux familles les plus fragilisées par un soutien financier destiné aux bailleurs sociaux afin de leur permettre l'exonération des loyers durant la crise sanitaire.
- De simplifier, d'élargir et d'augmenter l'attribution du Fond de Solidarité Logement (FSL) pour amplifier l'aide aux locataires en difficultés, et notamment le FSL de la Seine-Saint-Denis, département faisant face aux fortes inégalités sociales et territoriales.
- D'augmenter l'Aide Personnalisée au Logement. La baisse que vous avez opérée a une nouvelle fois fragilisé le quotidien de nombreuses familles. Augmenter les APL, c'est aider les locataires à pallier à la baisse partielle de leurs revenus.
- De créer une aide exceptionnelle de solidarité pour soutenir les familles les plus modestes. Et cela tant au sein du parc social qu'au sein du parc privé, également en souffrance.
- De prolonger la trêve hivernale au-delà du 31 mai 2020 afin d'amorcer la sortie de crise et d'interdire les expulsions locatives. Pour notre part, notre bataille pour le droit au logement se poursuit avec force. Je prendrai comme chaque année, un arrêté municipal anti mise à la rue, visant à respecter la dignité des Stanois.

Stains est une ville de toutes les solidarités ! Malgré les inégalités sociales et territoriales, les stanois sont un exemple de détermination, de courage et de solidarité.

Comptant sur votre sollicitude, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Azzédine TAÏBI

Maire de Stains
Vice-Président de Plaine Commune
Conseiller départemental